

# L'ECHO DE FAYET



VILLES & VILLAGES  
où il fait bon vivre



Bulletin d'informations municipales N° 13

## SEPTEMBRE / OCTOBRE 2023



## MAIRIE DE FAYET

Nous rappelons à nos chers administrés les horaires des permanences de la Mairie.

**Lundi de 10h à 13h**

**Mardi de 13h30 à 16h30**

**Jeudi 10h à 13h**

**Vendredi de 13h30 à 16h30**

**Samedi 09h à 11h**

**Nous comptons sur votre aimable compréhension.**

## AFFAIRES COMMUNALES

### *Colis de la Rentrée*



Au titre de l'aide sociale, les anciens de Fayet bénéficiaires auront le plaisir de recevoir, à domicile, leurs colis alimentaires :

**Le Samedi 09 Septembre 2023**

**à partir de 09 heures**

En cas d'absence, merci de prévenir le secrétariat de Mairie au 03.23.62.57.13.

## NOUVEAUX HABITANTS

C'est avec plaisir que nous souhaitons la bienvenue à Fayet aux nouveaux habitants.

Si cela n'est pas déjà fait, nous les invitons à se présenter en mairie :

- ✚ Pour faire connaissance,
- ✚ Pour leur fournir tout renseignement utile sur la commune,
- ✚ Pour recueillir les informations familiales dont la commune a besoin (recensement militaire, jouets de Noël, etc...)



# PLANNING DES MESSES

Paroisse Saint-Quentin en Vermandois  
**MESSES SEPTEMBRE - DÉCEMBRE 2023**

Maison Paroissiale "Père DEHON" 21 rue du Parvis Saint-Martin 02100 SAINT-QUENTIN  
 Tél : 03 23 62 25 19 Mail : presbytere.st-martin@orange.fr

Date	Holnon	Gricourt	Fayet	Francilly-Selency	Saint-Martin	Jean XXIII	Saint Jean-Baptiste	Observation	
Dimanche 3 septembre		Messe (9h30)			Messe (11h00)	Messe (10h00)		22 TO A	
Dimanche 10 septembre					Messe (11h00)	Messe (9h30)		23 TO A	
Dimanche 17 septembre	Messe (9h30)				Messe (11h00)			24 TO A	
Samedi 23 septembre						Baptêmes (11h00)			
Dimanche 24 septembre					Messe (11h00)		Messe (9h30)	25 TO A	
Dimanche 1er octobre	<b>Messe de Saint-Quentin à la Basilique à 11 h</b>								Messe unique
Samedi 7 octobre	Baptêmes (11h00)								
Dimanche 8 octobre			Messe (9h30)		Messe (11h00)			27 TO A	
Dimanche 15 octobre					Messe (11h00)	Messe (10h00)		28 TO A Jubilé Sr Thérèse	
Dimanche 22 octobre				Messe (9h30)	Messe (11h00)			29 TO A	
Dimanche 29 octobre					Messe (11h00)		Messe (9h30)	30 TO A	
Mercredi 1er novembre		Messe (9h30)			Messe (11h00)			Toussaint	
Jeudi 2 novembre					Messe (19h00)			Commemoration tous les Défunts	
Dimanche 5 novembre	Messe (9h30)				Messe (11h00)			31 TO A	
Dimanche 12 novembre			Messe (9h30)		Messe (11h00)			32 TO A	
Dimanche 19 novembre					Messe (11h00)	Messe (9h30)		33 TO A	
Samedi 25 novembre	Baptêmes (11h00)								
Dimanche 26 novembre					Messe (11h00)		Messe (9h30)	CHRIST ROI	
Dimanche 3 décembre			Messe (9h30)		Messe (11h00)			1 Avent B	
Vendredi 8 décembre					Messe (8h00)	Messe (15h00)		Immaculée Conception	
Dimanche 10 décembre					Messe (11h00)		Messe (9h30)	2 Avent B	
Dimanche 17 décembre				Messe (9h30)	Messe (11h00)			3 Avent B	
Dimanche 24 décembre					Messe (11h00)	Messe (9h30)		4 Avent B	
Dimanche 24 décembre	Messe (19h00)				Messe (19h00)			Messe de la Nuit de Noël Messe des Familles	
Lundi 25 décembre		Messe (9h30)			Messe (11h00)			Noël	
Dimanche 31 décembre			Messe (9h30)		Messe (11h00)			Ste Famille B	
Dimanche 31 décembre						Messe (18h00)		Action de grâce	
Lundi 1er janvier 2024					Messe (11h00)			Sainte Marie, Mère de Dieu	
Dimanche 7 janvier 2024					Messe (11h00)		Messe (9h30)	Epiphanie	

Messes en semaine :  
 Tous les jours du lundi au samedi à l'église Saint-Martin à 8h, précédées par la prière communautaire des Laudes à 7h45  
 Saint Martin : Tous les vendredis : Chapelet de 15h à 16h  
 Saint Jean XXIII : Tous les mardis : Chapelet de 15h à 16h; Adoration du Saint Sacrement : les samedis de 17h à 18h

## DATES A RETENIR

### Septembre :

- Lundi 04 : rentrée des classes
- Samedi 09 : Distribution des colis aux aînés

### Octobre :

- Samedi 21 : Animation Halloween (atelier et goûter) organisée par Fayet en Fêtes et la Mairie
- Samedi 21 : Vacances de la Toussaint jusqu'au 5 novembre inclus



## INFOS

---

Un rappel à nos administrés ....

Sachez que la commune mandate une entreprise pour réaliser un **entretien mensuel** de l'ensemble de l'éclairage public communal, nécessitant l'allumage total des candélabres.

Pour quelconque souci au niveau d'un ou plusieurs candélabres, voir une panne générale dans votre quartier,

N'hésitez pas à contacter la mairie sans tarder :

 03.23.62.57.13

ou

[mairie.fayet@wanadoo.fr](mailto:mairie.fayet@wanadoo.fr)

Nous prenons en charge votre signalement par le biais d'une main-courante et intervenons dans les meilleurs délais auprès de l'entreprise afin de résoudre le problème.



## AIDE SOCIALE

Les aides sociales, mises en place par la Municipalité, représentent une aide alimentaire et une aide pour le chauffage, dont peuvent bénéficier certaines personnes âgées domiciliées à Fayet.

### Caractéristiques des aides

- ✚ 4 colis alimentaires par an et par personne, distribués en avril, juillet, septembre et décembre.
- ✚ 1 virement bancaire annuel par foyer, pour le chauffage, correspondant à la période hivernale (de novembre à mars)

### Conditions pour les bénéficiaires

- ✚ Etre âgé de 65 ans et plus
- ✚ Etre domicilié à Fayet
- ✚ Etre non imposable sur les revenus et le justifier par la remise de l'avis d'imposition chaque année.

Pour bénéficier de ces avantages, merci de bien vouloir déposer en Mairie, **AVANT LE 10 OCTOBRE prochain, dernier délai**, les documents ci-dessous :

- ▶ Avis d'Imposition 2023 sur les Revenus 2022 ◀
- ▶ Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ◀

Une question, un renseignement....  
Sophie et Magali sont à votre disposition à ce sujet

☎ 03.23.62.57.13



---

## RECENSEMENT CITOYEN

---

Conformément à la loi n° 97-1019 du 28/10/1997, les garçons et les filles de nationalité française doivent se faire recenser, dès leurs 16 ans jusqu'au dernier jour du 3<sup>ème</sup> mois qui suit celui de leur anniversaire.

### Pourquoi se faire recenser ?

- ✚ Pour obtenir l'**ATTESTATION de RECENSEMENT** [obligatoire pour établir vos dossiers de candidature à un concours ou à un examen de l'Etat avant 18 ans (conduite accompagnée, BAC, CAP, BEP,....)]
- ✚ Pour effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- ✚ Pour être inscrit(e) automatiquement dès 18 ans sur les listes électorale de la commune.

### Quand faut-il se faire recenser ?

La période du recensement dépend de la situation du jeune mais d'une manière générale, il faut se faire recenser à compter du 16<sup>ème</sup> anniversaire et jusqu'à la fin du 3<sup>ème</sup> mois qui suit.

MOIS D'ANNIVERSAIRE DES 16 ANS	PERIODE DE RECENSEMENT
JANVIER	Jusqu'au 30 AVRIL
FEVRIER	Jusqu'au 31 MAI
MARS	Jusqu'au 30 JUIN
AVRIL	Jusqu'au 31 JUILLET
MAI	Jusqu'au 31 AOUT
JUIN	Jusqu'au 30 SEPTEMBRE
JUILLET	Jusqu'au 31 OCTOBRE
AOUT	Jusqu'au 30 NOVEMBRE
SEPTEMBRE	Jusqu'au 31 DECEMBRE
OCTOBRE	Jusqu'au 31 JANVIER
NOVEMBRE	Jusqu'au 28 FEVRIER
DECEMBRE	Jusqu'au 31 MARS

Les jeunes concernés seront avertis, personnellement et le moment venu, par les services administratifs de la Mairie de Fayet, afin de leur rappeler les formalités à accomplir.

## Les démarches du Recensement :

### Option 1

### Option 2

Sur place à la Mairie de Fayet	En ligne sur le site <a href="http://service-public.fr">service-public.fr</a>
Faire la démarche de recensement vous-même.	Service accessible avec un compte Service-public.fr
Apporter les documents suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>- Votre pièce d'identité en cours de validité</li><li>- Livret de Famille à jour</li><li>- Justificatif de domicile</li></ul>	Se munir de ses identifiants et des documents à fournir en version numérisée sous format PDF
Communiquer les éléments ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"><li>- N° téléphone du domicile parental</li><li>- Votre n° téléphone portable</li><li>- Votre adresse e-mail</li></ul>	

**A l'issue de votre démarche, quelle qu'en soit l'option choisie, votre Attestation de Recensement vous sera remise.**

**!!! ATTENTION !!!**  
**Conservez votre attestation,**  
**fournissez au besoin une photocopie,**  
**aucun duplicata ne pourra être délivré.**

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- 📌 Site officiel de l'administration française : [Service-public.fr](http://Service-public.fr)  
Onglet « papiers-citoyenneté » > recensement, jdc et service national > recensement militaire (ou « recensement citoyen »)
- 📌 La Mairie de Fayet : ☎ 03.23.62.57.13 / [mairie.fayet@wanadoo.fr](mailto:mairie.fayet@wanadoo.fr)



## FÊTE NATIONALE



Belle  
cérémonie  
pour notre  
fête nationale  
ce vendredi  
14 juillet  
2023.



Merci à l'ensemble des personnes présentes.



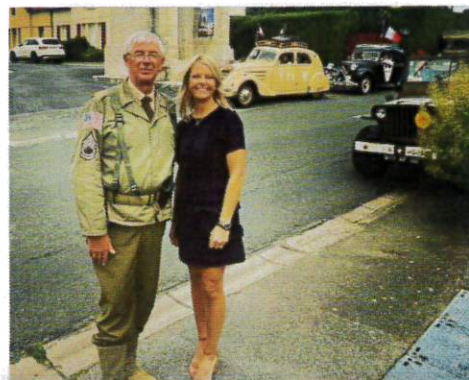
Suivi de ...



## *PASSAGE DES VÉHICULES MILITAIRES*



Magnifique prestation des véhicules militaires et de leurs équipages pour la fête nationale du 14 juillet 2023 sur la commune !!



Merci à Virginie ARDAENS, Pascal CORDIER, Fabien BLONDEL



Avec la participation et l'organisation de Bernard LEFRANC, Brigitte TURBLIN, Arnaud TRUY, Cédrik DA SILVA, Jérôme DELVILLE, Laurent BAILLY, Jacques MOREAU, Keny NAILLON, Martial WERKEYN



---

## ***AIDE SOCIALE***

---

Retour sur la distribution des 25 colis de l'aide sociale qui s'est déroulé le 8 août 2023 et qui a été apportée par nos élus aux personnes en bénéficiant...toujours un bel accueil et des échanges bien sympathiques !!



Merci à tous.



Avec Brigitte TURBLIN, Angélique VASSEUR, Cédrik DA SILVA, Sébastien ARNOULD et Virginie ARDAENS



---

## UNION

---

Félicitations et tous nos vœux de bonheur à Marine et Jean-Paul  
qui se sont unis vendredi 25 août à la mairie.  
La cérémonie a été célébré part M. Bernard LEFRANC.





---

## *RENTREE DES CLASSES*

---

**Lundi 4 Septembre ...**

La rentrée s'est faite sous un beau soleil et tous les enfants étaient ravis de pouvoir retrouver leurs camarades et enseignants !



**Excellente rentrée à tous les élèves de l'école.**





Durant l'été, la commune a fait tracer trois marelles dans la cour de l'école pour la plus grande joie des enfants, qui les ont découvertes ce matin ...



---

## CONCERTATION CITOYENNE

---

Nous avons pour projet de réouvrir la bibliothèque communale afin de permettre à tous les habitants un accès culturel de proximité.

Afin de gérer au mieux ce projet, nous souhaitons connaître votre avis sur le sujet, comptant sur votre objectivité, merci de remplir le coupon ci-dessous. A déposer en mairie avant le 23/09/2023.



..... ✂ ..... ✂ ..... ✂ .....

**Nom, Prénom :** \_\_\_\_\_

**Réouverture de la bibliothèque communale ?**

oui       non

**Quel type de livres souhaitez-vous emprunter ?**

- |                                   |                                      |                                       |                                  |
|-----------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Roman    | <input type="checkbox"/> Littérature | <input type="checkbox"/> Voyage       | <input type="checkbox"/> BD      |
| <input type="checkbox"/> Manga    | <input type="checkbox"/> Cuisine     | <input type="checkbox"/> Polar        | <input type="checkbox"/> Horreur |
| <input type="checkbox"/> Jeunesse | <input type="checkbox"/> Bien être   | <input type="checkbox"/> Spiritualité |                                  |



**Autre proposition de livre ?**

\_\_\_\_\_

**Quels jours et horaires vous conviendrez ?**

\_\_\_\_\_



**UNE RENTRÉE À  
COUPER LE  
SOUFFLEEE** ⇨⇨⇨



**TEAM FFF  
HAPPY FAYET  
HOURS**

**LUNDI 11 SEPTEMBRE**

**DE 19H15 À 20H15**

**SALLE POLYVALENTE  
DE FAYET**

**COURS DE FITNESS LUNDI ET JEUDI !**

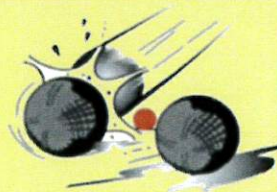
**RENSEIGNEMENTS AU 06.74.84.73.40**



# AMICALE DE FAYET

section

## PETANQUE



Concours de Pétanque en Doublette formée réservé aux Fayellois ,  
aux adhérents à l'Amicale et Amis,

*Le samedi 9 septembre 2023*  
*à 14 heures*

Le concours se déroulera en 3 parties, tirage au sort pour la première et, gagnant contre gagnant pour les suivantes.

Les inscriptions seront prise à partir de 13H30 pour un Jet du But à 14H30 .

Récompenses pour les 3 Premières équipes, en cas d'égalité, calcul de la différence de points.



L'adhésion à l'Amicale section Pétanque de (10 €) pour l'Assurance sera perçue ce jour.

*Amicale*  
*de FAYET*

Un Barbecue avec Saucisse, Merguez, Frites et boisson aura lieu en fin d' après-midi.



*Barbecue: Gratuit pour les participants.*

*Boissons payantes pour tous.*

**Pour la bonne organisation de cette journée nous vous prions de bien vouloir vous inscrire**

*(avant le samedi 9 septembre au 06/86/88/97/70 ) Merci.*

**Nous espérons vous voir nombreux pour passer ce bon moment de convivialité.**



# Pourquoi l'Agglo **??** lance le système **cliink**

Afin d'augmenter la pratique du tri du verre sur le territoire et booster le pouvoir d'achat, **l'Agglo installe une solution innovante sur les conteneurs pour le verre.**

**Trop d'emballages en verre se retrouvent encore dans nos poubelles !** Aujourd'hui, en moyenne, 17 kg de verre par habitant et par an finissent en décharge alors que bien triés, ils pourraient être recyclés. Les bocaux et bouteilles en verre se recyclent à l'infini.

Alors, n'hésitez plus,  
**cliinkez !**



**Bouteilles en verre**  
**Bocaux et pots en verre**  
Sans bouchon ni couvercle



Merci de ne rien déposer  
aux pieds des conteneurs !

Scannez le QR code pour  
découvrir le positionnement  
des conteneurs connectés

**cliink**





# cliink



## Le tri récompensé !

Cliiink® récompense le geste de tri par des bons d'achat chez vos commerçants. Grâce à l'application mobile (ou la carte Cliiink®), chaque fois que vous déposez du verre dans un conteneur de tri connecté, vous gagnez des points !

## Comment ça marche ?



1 Je télécharge l'application Cliiink® et je m'inscris.



2 Je me connecte à un conteneur en Bluetooth.



3 Chaque dépôt = 1 point.  
Les points sont crédités d'ici 24 à 48H.



4 Je convertis mes points en bons d'achat sur l'appli.

Téléchargez  
l'application Cliiink®





une  
action

AGGLO<sup>du</sup>  
**SAINT  
QUENTINOIS**  
*[Agglo proche de vous !]*

# cliiink

## Le tri du verre

### récompensé près de chez vous !



Téléchargez  
l'application  
**Cliiink®**



Plus d'infos :

[agglo-saintquentinois.fr](http://agglo-saintquentinois.fr)  
ou [cliiink.com](http://cliiink.com)